

une troupe de Dauphinois, « accompagnés de plusieurs  
 « autres de leurs adhérents et complices, en grand nombre  
 « de gens tant à pié qu'à cheval, par conspiration et entre-  
 « prise par eux faite, sont venus en armes garnies d'épées,  
 « voulges (1) et autres bâtons invasibles par mains d'ostilité,  
 « sur le pont du Rhône joignant la ville de Lyon et ont prins  
 « de fait et de force, la partie de la tour du milieu du dit  
 « pont (2). »

Il y eut bientôt dans la population réaction contre cette  
 entreprise de désordre; en sorte que les chefs de cette  
 émeute, « Jean de Ville, Guiot de la Roche et autres leurs  
 « adhérents et complices à cette cause s'en fuyrent et se  
 « retirèrent à la part du dit Dauphiné. »

Le Parlement de Grenoble attaqua les autorités lyonnaises  
 inutilement, et il fut décidé, dans le conseil privé du roi,  
 « que la dite terre, seigneurie et chatellenie de *Béchevillain*  
 « (*sic*) et ses appartenances ressortiraient dorés-en-avant  
 « du ressort et souveraineté du roi. »

Malgré cet arrêt, les prétentions des habitants du man-  
 dement de Béchevelin à faire partie du Dauphiné subsistè-  
 rent toujours, et ce n'était pas sans quelque raison : En  
 effet la ville de Lyon se déchargeait des gens de guerre, en  
 logeant les militaires de passage sur la rive gauche du  
 Rhône, ce qui était très-pénible pour ce quartier. « En 1696,  
 « les habitants de la Guillotière représentèrent que le loge-  
 « ment continuel des troupes et autres charges qu'ils sup-  
 « portaient les mettaient hors d'état de payer les deniers

(1) *Voulges*, vieux mot, arme ancienne: *teli antiqui species*. C'est la même  
 chose que *vouge*. (*Dict. de Trévoux*).

(2) Sur le grand plan de Lyon du xvi<sup>e</sup> siècle, on voit une tour carrée  
 au milieu du pont de la Guillotière.